

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

---

**Séance ordinaire du 3 février 2025**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 février 2025 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud et Mario Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**2025-02-948**      **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-949**      **Procès-verbal : janvier 2025**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en janvier 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-950**      **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 février 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 53 787,14 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions portant sur les comptes**

Il n'y a aucune question portant sur les comptes de la part des personnes présentes dans la salle.

**2025-02-951**      **Règlement numéro 2025-473 – Plan d'urbanisme**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement concernant le Plan d'urbanisme;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-473 relatif au Plan d'urbanisme.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-952**

**Règlement numéro 2025-474 – Zonage**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif au zonage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-474 relatif au zonage.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-953**

**Règlement numéro 2025-475 – Lotissement**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif au lotissement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-475 relatif au lotissement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-954**

**Règlement numéro 2025-476 – Construction**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif à la construction;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-476 relatif à la construction.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-955**

**Règlement numéro 2025-477 – Permis et certificats**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif aux permis et certificats;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-477 relatif aux permis et certificats.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-956**

**Règlement numéro 2025-478 – Conditions d'émission des permis de construction**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif aux Conditions d'émission des permis de construction;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-478 relatif aux Conditions d'émission des permis de construction.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-957**

**Règlement numéro 2025-479 – Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-479 relatif aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-958**

**Règlement numéro 2025-480 – Projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)**

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a entrepris l'exercice de révision et de refonte de sa réglementation d'urbanisme;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de règlement relatif aux Projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le projet de Règlement numéro 2025-480 relatif aux Projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Règlements d'urbanisme : assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue au Centre municipal le jeudi 20 mars prochain à 19 h concernant les projets de règlements numéros 2025-473, 2025-474, 2025-475, 2025-476, 2025-477, 2025-478, 2025-479 et 2025-480.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 3 février 2025.

**2025-02-959**

**Retrouvailles des étudiants de l'école Notre-Dame-du-Sourire : demande**

Considérant la demande reçue par courriel le 20 janvier 2025 demandant l'utilisation gratuite du parc Yves Larocque et du terrain équestre et des installations équestres le samedi 23 août 2025 pour la tenue de la journée Retrouvailles des étudiants de l'école primaire Notre-Dame-du-Sourire;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'acquiescer à la demande concernant les terrains et quant à l'utilisation des installations équestres, le demandeur devra obtenir l'autorisation du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-960**

**ADMQ : congrès 2025 et formation**

Considérant que le Conseil désire inscrire Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, au congrès de l'Association des directeurs municipaux de Québec (ADMQ) qui aura lieu à Québec du 18 au 20 juin 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'inscription de Madame Christianne Pouliot au congrès au coût de 585 \$ plus taxes, ainsi qu'à la formation précongrès au montant de 45 \$ plus taxes;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement relativement à ce congrès.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-961**

**ADMQ : formation La gestion contractuelle**

Considérant la formation offerte par l'Association des directeurs municipaux de Québec (ADMQ) qui aura lieu à Beloeil le mercredi 23 avril 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'inscription de Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à la formation au coût de 390 \$ plus taxes;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement relativement à cette formation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-962**

**Étangs – Aérateurs : entretien 2025**

Considérant que les aérateurs situés aux étangs nécessitent un entretien semestriel;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

- d'octroyer le contrat à Brault Maxtech inc., selon les termes de la soumission datée du 24 janvier 2025, au tarif journalier de 1 800 \$ plus taxes pour l'entretien au printemps 2025 et 2 200 \$ plus taxes pour l'entretien à l'automne 2025.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-963**      **Étangs : mesure des boues 2025**

Considérant le dossier de gestion des boues aux étangs;

Considérant la soumission reçue pour la mesure des boues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à Écho-Tech H<sub>2</sub>O, selon les termes de l'offre de services datée du 24 janvier 2025, au montant de 2 190 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-964**      **Distribution d'eau potable : support de pompes**

Considérant que des modifications sont nécessaires au poste de pompage d'eau potable consistant à la fabrication et l'ajout d'un support pour les trois pompes;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe inc., selon les termes de la soumission datée du 29 janvier 2025, au montant de 11 555 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-965**      **Distribution d'eau potable : tape d'eau (Hot Tape)**

Considérant que des modifications sont nécessaires au poste de pompage d'eau potable consistant à la fabrication et l'ajout de deux tapes d'eau sur la tuyauterie vivante (Hot Tape);

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à Plomberie et Chauffage St-Hyacinthe inc., selon les termes de la soumission datée du 29 janvier 2025, au montant de 4 450 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-966**      **Mois de l'arbre et des forêts**

Considérant que dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, les membres du Conseil désirent organiser une distribution de plants aux citoyens de la Municipalité;

Considérant que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a confié la gestion de l'ensemble des demandes de plants à l'organisme Les Clubs 4-H du Québec inc.;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- 4288 -

Maire: \_\_\_\_\_  
Greffière-trés.: \_\_\_\_\_

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

- de demander 1 000 plants à l'organisme Les Clubs 4-H du Québec inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**10, rue Bonvouloir**

La demande de dérogation mineure pour régulariser l'emplacement des quais de chargement en cour avant au 10, rue Bonvouloir (lot 6 520 960) situé dans la zone Mic-3 selon le plan de zonage de la Municipalité est déposée et présentée.

Le règlement de zonage prévoit à l'article 8.16 que les aires de chargement et déchargement doivent être localisées en marges latérales ou arrière.

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**2025-02-967**

**10, rue Bonvouloir : demande de dérogation mineure**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure pour régulariser l'emplacement des quais de chargement en cour avant au 10, rue Bonvouloir (lot 6 520 960) situé dans la zone Mic-3 selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant que le règlement de zonage prévoit à l'article 8.16 que les aires de chargement et déchargement doivent être localisées en marges latérales ou arrière;

Considérant que la nouvelle réglementation d'urbanisme prévoit d'autoriser les quais de chargement en cour avant dans les zones Mic-3 et Mic-4

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant que par résolution, le Comité consultatif d'urbanisme informe le Conseil qu'il est favorable à la demande (réf. résolution U2025-01-190);

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de janvier 2025 est déposé au Conseil.

**2025-02-968**

**552, rue des Pins**

Considérant que par la résolution numéro 2024-04-710 adoptée le 2 avril 2024, la Municipalité a refusé la demande de dérogation mineure pour permettre de régulariser la construction d'un garage privé isolé à des fins résidentielles d'une hauteur de 7,44 mètres au 552, rue des Pins;

Considérant qu'à ce jour, les travaux n'ont pas été exécutés pour régulariser la situation;

Considérant que pour le suivi du dossier un mandat à une firme d'arpenteurs doit être donné;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- 4289 -

Maire: \_\_\_\_\_  
Greffière-trés.: \_\_\_\_\_

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

- de mandater Denicourt Migué Arpenteurs-Géomètres inc. pour la production d'un certificat confirmant la hauteur du bâtiment accessoire au 552, rue des Pins.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-969**      **Bingo des aînés**

Considérant que l'activité Bingo des aînés est très appréciée de la population de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant qu'il est opportun de remplacer l'équipement présentement utilisé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat d'un boulier électrique et d'un tambour de tombola pour un maximum de 1 900 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-970**      **Semaine de relâche**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la programmation proposée dans le cadre de la semaine de relâche du 3 au 7 mars prochain;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver la programmation proposée et d'autoriser une dépense maximale de 500 \$ plus taxes et le paiement des fournisseurs indiqués à la programmation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-971**      **Fête nationale : demande de financement**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des activités soient organisées dans la Municipalité dans le cadre de la Fête nationale du Québec 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande au Programme d'assistance financière aux célébrations locales de la fête nationale du Québec;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents concernant ladite demande, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-972**      **Pâques 2025**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de la fête de Pâques 2025;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 3 000 \$ plus taxes et le paiement des fournisseurs indiqués à la programmation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-973**

**Tente**

Considérant que pour la tenue des différentes activités extérieures, il est opportun d'acquérir une tente;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- D'autoriser l'achat d'une tente 10' X 10' avec logo de la Municipalité à Impression Charles, selon les termes de la soumission datée du 30 octobre 2024, pour un montant de 1 570 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-974**

**5 à 7**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre des 5 à 7 brigidiens;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 2 500 \$ plus taxes et le paiement des fournisseurs indiqués à la programmation.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-975**

**Complexe municipal : appel d'offres**

Considérant que les membres du Conseil désirent obtenir des soumissions pour le projet de construction d'un Complexe municipal;

Considérant que les documents d'appel d'offres devraient être prêts au cours du mois de février 2025;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser la parution d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) pour la construction d'un Complexe municipal;
- d'autoriser les frais de publication de l'appel d'offres;
- de nommer Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de personne responsable de l'octroi du contrat.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-976**

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : commandite**

Considérant la demande de commandite du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. pour ses activités 2025;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
3 FÉVRIER 2025**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du document expliquant les diverses commandites et ont choisi la « Commandite Or »;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser une commandite de 1 500 \$;
- d'autoriser l'émission du chèque à la réception du programme officiel et dépliant conforme aux privilèges d'une « Commandite Or ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2025-02-977

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose la levée de la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
25 FÉVRIER 2025**

---

**Séance extraordinaire du 25 février 2025**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mardi 25 février 2025 à 21 h 15, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

**2025-02-978**

**Greffière-trésorière adjointe**

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié pour le poste de greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e);

Considérant les candidatures reçues;

Considérant que la candidature de Madame Stéphanie Deschênes a été retenue pour le poste;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'embaucher Madame Stéphanie Deschênes à titre de greffière-trésorière adjointe, et ce, selon les conditions du document intitulé « Conditions de travail – Stéphanie Deschênes – Mars 2025 ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-979**

**Responsable des infrastructures**

Considérant que la Municipalité désire se doter d'une personne responsable des infrastructures qui aura, entre autres, à suivre une formation en vue de l'exploitation des réseaux d'aqueduc et d'égout;

Considérant que Madame Marie-Rose Simeone a été approchée pour le poste;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'embaucher Madame Marie-Rose Simeone à titre de responsable des infrastructures, et ce, selon les conditions du document intitulé « Conditions de travail – Marie-Rose Simeone – Mars 2025 ».

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2025-02-980**

**Projet régional en transport actif**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet de lettre d'appui à NexDev développement économique pour le dépôt d'une demande de subvention visant à améliorer les infrastructures dédiées au transport actif dans la région;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
25 FÉVRIER 2025**

Considérant que le projet vise plus particulièrement la mise en place d'aménagements afin de sécuriser le réseau cyclable et encourager une mobilité durable;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer et transmettre la lettre d'appui à NexDev, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions**

Il n'y a aucune personne dans la salle.

**Levée de la séance**

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire